PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, Sonya Turcotte, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité tenue le 7 janvier 2025, fut adopté le règlement suivant :

Règlement numéro #402-2024, modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 8e jour du mois de janvier 2025.

Sonya Turcotte

Directrice générale et greffière-trésorière